

# Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

## Actualisation SRADDET - Données 2022 - Meurthe-et-Moselle

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.30.10.24



Meurthe-et-Moselle

Population 2022	731 799 (- 0,0 %)	13,2 %	Part département dans la Région Grand Est (2022)
Nombre de salariés 2022	250 298 (+ 0,5 %)	12,5 %	
Nombre d'établissements privés 2022	15 979 (+ 0,8 %)	11,7 %	
Tonnages DAEndni produits 2022	501 936 (- 2,1 %)	10,1 %	
Tonnages DAEndni traités 2022	243 360 †	8,7 %	Valeur Grand Est (2022)
Taux de valorisation matière et organique 2022	81 %	75 %	
Taux de valorisation énergétique 2022	6 %	9 %	

## Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

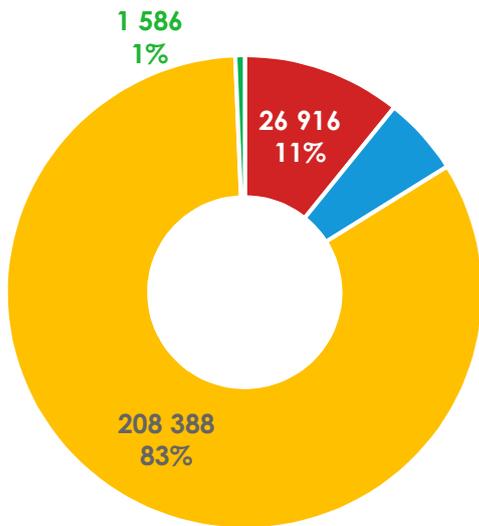
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

*Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.*

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

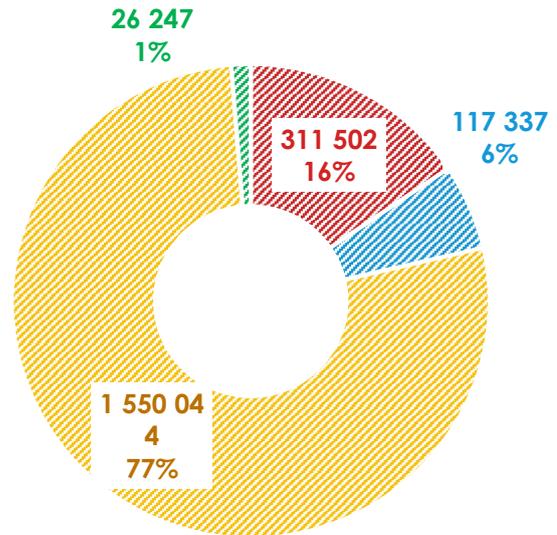
## Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2022  
Meurthe-et-Moselle



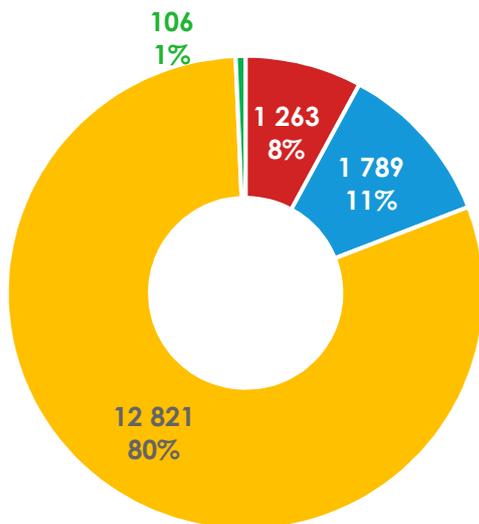
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2022  
Grand Est



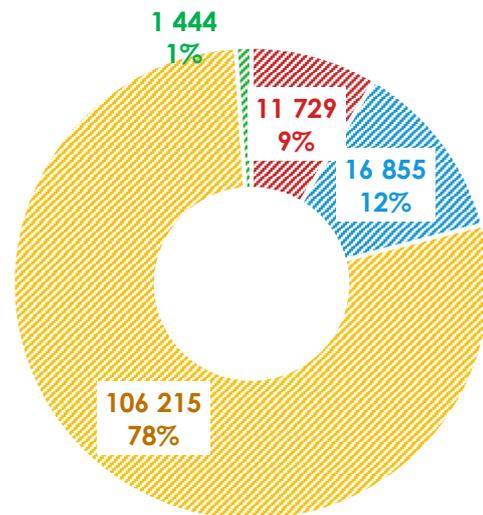
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2022  
Meurthe-et-Moselle



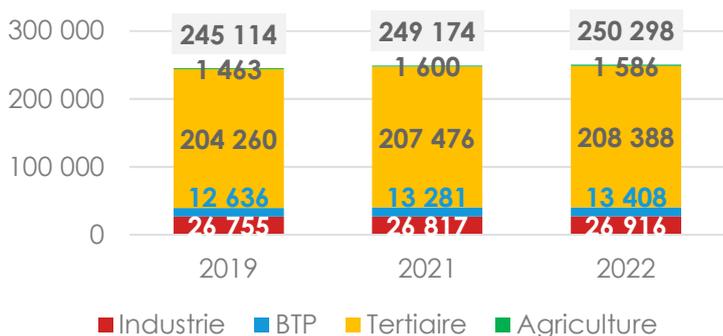
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2022  
Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Evolution du nombre de salariés - Meurthe-et-Moselle

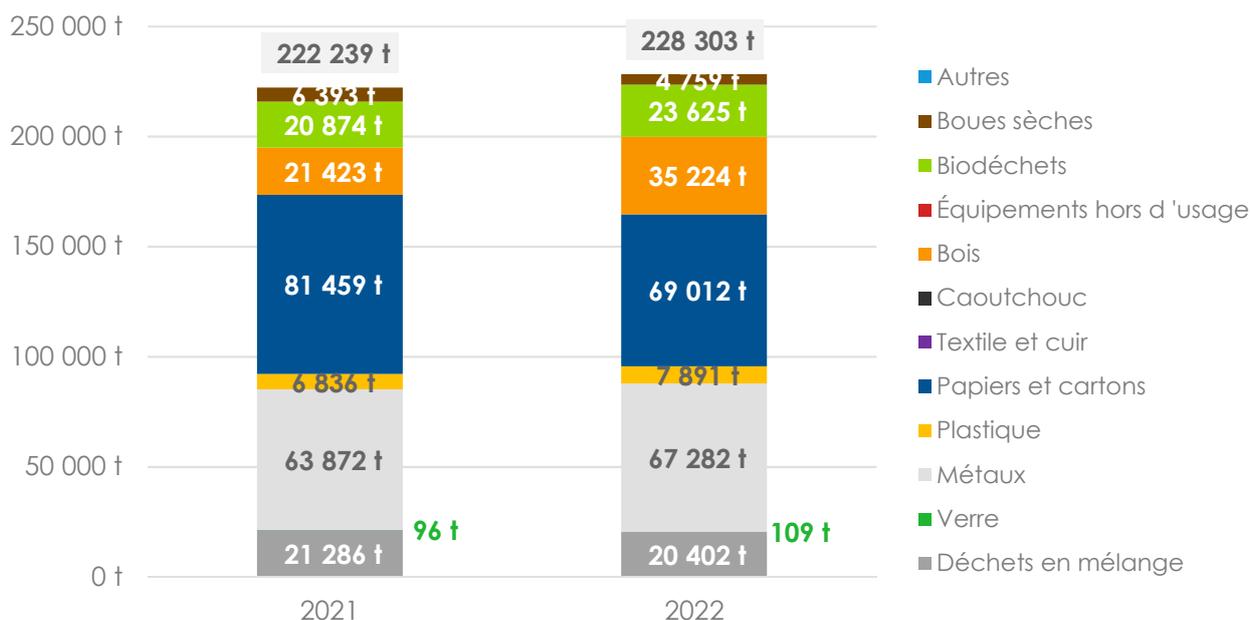


Le nombre de salariés augmente légèrement en 2022 par rapport à 2021, surtout sur le tertiaire, et dans une moindre mesure sur le BTP et l'industrie. A l'inverse, après une augmentation marquée entre 2019 et 2021, l'agriculture voit une légère baisse du nombre de salariés en 2022.

## Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

Evolution des tonnages produit sur la base des tonnages entrant en installation de traitement à périmètre constant - Meurthe-et-Moselle



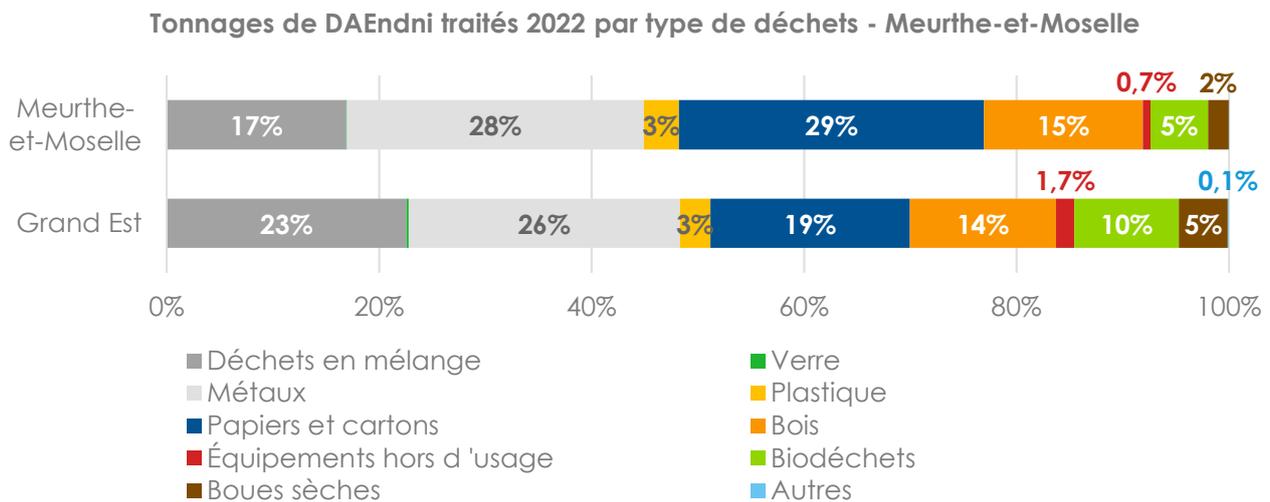
Entre 2021 et 2022, on note une **hausse de 6 100 t** des tonnages de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette hausse concerne particulièrement les bois, les métaux, les biodéchets et les plastiques, à l'inverse de la baisse constatée sur les déchets en mélange, les papiers/cartons et les boues sèches.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 512 700 t en 2021. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 3 800 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (- 13 000 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2022 est estimé à **501 900 t**.

# Traitement des DAE non dangereux non inertes

## Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2022 à **243 400 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

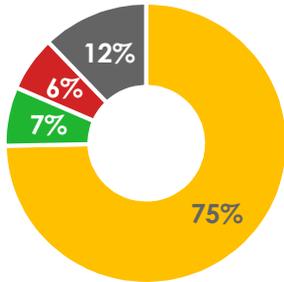


Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019. La part de papiers/cartons et de métaux est supérieure à la part régionale, tandis que les déchets en mélange, les biodéchets et les boues sont moins représentées.

## Valorisation des tonnages identifiés

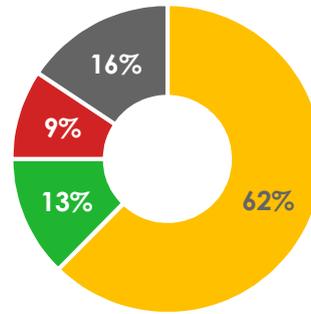
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Meurthe-et-Moselle



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

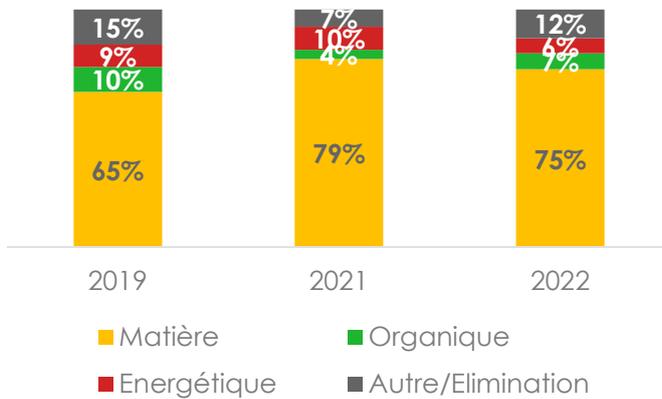
Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'absence d'incinérateur sur le département explique la faible part de valorisation énergétique. En parallèle, la plus grande représentation des métaux explique un taux de valorisation matière supérieur au taux régional.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Meurthe-et-Moselle



En 2022, la valorisation matière diminue mais reste supérieure au niveau de 2019, au profit de la valorisation matière qui augmente par rapport à 2021 mais qui reste inférieure au niveau de 2019. La valorisation énergétique baisse de 4 points, tandis que l'élimination augmente de 5 points, à l'inverse de ce que l'on observe à l'échelle régionale.